« Lycée Châtel » : La parole des enseignant.es !

La fin du quinquennat Hollande a surtout été émaillée par la réforme du Collège. Or, ce n'est pas une réforme de plus mais un pas décisif dans la poursuite d'une transformation en profondeur de l'Éducation nationale, dans son devenir-compatible avec le capitalisme libéral. Il y a une grande cohérence entre toutes les réformes de l'Éducation nationale de ces dernières années : Bac pro 3 ans, rythmes scolaires, réforme Châtel du lycée, formation des enseignant.es, évolution des obligations de service et du régime indemnitaire… Echelonnées pour limiter les perspectives de mobilisation des personnels, toutes répondent à des objectifs similaires. Des objectifs que le nouveau ministre, M. Blanquer, compte bien poursuivre :

- ➥*Accentuer la mise en concurrence* entre les personnels et les élèves par une différenciation progressive du fonctionnement des établissements – sous couvert de la fameuse *« autonomie ».*
- ➥*Intensifier le formatage idéologique* et l'adaptation docile aux principes capitalistes à grands coups de compétences produisant un émiettement des savoirs pour les élèves.
- ➥*Renforcer la pression hiérarchique sur les personnels* et construire des hiérarchies intermédiaires pour étouffer les possibilités de réponses collectives.

Si l'Éducation nationale, doit s'adapter, ce n'est pas au libéralisme et à la mise en concurrence généralisée, dont la crise révèle les excès et la nocivité, mais à la nécessité de l'émancipation et de la réussite de toutes et tous les élèves.

La réforme des collèges s'est faite dans le même esprit que celle du lycée :

D'une part, elle reprend la logique de la réforme Châtel en l'accentuant : un Accompagnement Personnalisé sans cadrage, tentative de fusion de disciplines (Physique-Chimie et SVT en 6e), flexibilisation des programmes et des horaires disciplinaires sur les quatre années, enseignements interdisciplinaires à la mise en œuvre trop complexe, sans concertation et avec des moyens insuffisants pour permettre un renforcement des savoirs... Et ne nous y trompons pas, le *« retour arrière »* du décret Blanquer ne remet pas en question cette logique, il l'accentue puisque chaque établissement, par exemple, est désormais libre d'appliquer ou pas les EPI !

D'autre part, cette réforme aura des répercussions sur le lycée : elle franchit ***une nouvelle étape dans l'autonomie des établissements et la fragmentation de l'Éducation nationale***, au détriment des élèves et des personnels. Les propositions de la CGT sont loin d'être reprises dans le projet de *« Lycée Blanquer »* à venir, plus porté sur le *« lycée modulaire »,* la flexibilisation et l'accentuation des inégalités entre établissements… Pour le ministère, La concurrence, là est notre salut !

L'automnal bilan de la réforme Châtel par notre ex-ministre de l'Éducation nationale tenait plus de la blague que du bilan. Voici les témoignages de nos collègues, sur le terrain.

Rémy Reynaud

Sommaire

p.1 Éditorial

p.2 Autonomie, réorientation et enseignements d'exploration

p.3 AP et filière STI-2D

p.4 BTS

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.76.55 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - internet : www.unsen.cgt.fr

L'autonomie ou comment valoriser le désengagement de l'Etat

Olivier Chiche – Certifié de Philosophie, Lycée Laplace de Caen Académie de Caen

• ***La réforme a-t-elle permis plus d'autonomie pour les enseignant.es ?*** **L'autonomie éducative et pédagogique** des établissements est un terme trompeur : associée à la liberté et au progrès, elle est porteuse d'un imaginaire positif. Mais, dans la pratique, elle met notre *mission pédagogique* en tension avec nos *missions éducatives* (orientation, accompagnement, tutorat). ***Son premier effet est de masquer un certain désengagement de l'État du service public d'enseignement au profit de missions éducatives dont l'horizon émancipateur est moins sûr.***

• ***Quel impact sur les moyens ?*** *«autonomie »* signifie « *apprendre à faire (plus) avec moins* » : outre la multiplication des tâches administratives et des *« heures fantômes »,* liées notamment aux CCF en langues et aux ECA (Épreuves en Cours d'Années) en STI, qui augmentent le *« sur-travail »* et dérèglent le fonctionnement des structures, l'autonomie implique fondamentalement une baisse des moyens d'enseignement, une dégradation et une précarisation de nos conditions de travail.

• ***Cette autonomie produit-elle une forme de précarité dans le travail ?*** Oui, les dédoublements ne sont plus un *droit* en fonction des référentiels disciplinaires, ils sont un "*choix*", contraint, ou une option à renégocier chaque année au sein des conseils pédagogiques.

• ***Les règles du jeu sont donc faussées ?*** Virtuellement tout est possible, mais *en réalité* nos directions nous demandent d'assumer, voire de proposer des sacrifices : *« vous voulez garder des dédoublements en langues ? On les prendra en philo »* ; *« votre choix est de maintenir l'« histoire des arts », acceptez alors de renoncer à des dédoublements en langue ».*
Voilà les alternatives accordées par l'autonomie, quand on ne nous enjoint pas de consentir au sous-paiement d'heures d'A.P. à un taux de 0,8 ou de renoncer à des pondérations pour financer des dédoublements. *Logique managériale* faisant admettre la sous-dotation des besoins d'enseignement, l'autonomie produit la mise en concurrence et la mise sous pression d'enseignant.es pour qui, chaque année, les postes et les conditions de travail ne sont plus garantis.

• ***Et les conséquences sur les élèves ?***
Installant un climat de déréglementation délétère et démotivant, l'autonomie accompagne la massification de l'enseignement au lieu de créer les conditions de sa réelle démocratisation.

La CGT Éduc'action revendique un retour à un cadre national qui garantit l'égalité de tou.tes les élèves devant l'école et abolit les logiques de mise en concurrence des élèves comme des personnels. Celui-ci doit également permettre la liberté pédagogique des enseignant.es.
A ce titre, la CGT Éduc'action revendique également la suppression du conseil pédagogique, son remplacement par une commission ouverte à tou.tes permettant de faire des propositions collectives et le renforcement des attributions du Conseil d'Administration.

Réorientation, mission impossible !

Alexandre Mares - PLP - Lycée Jean Jaurès d'Argenteuil – Académie de Versailles

Quel constat faites vous sur les réorientations dans votre établissement ? Depuis la réforme du lycée, les élèves intégrant un cursus lycée G/T ou Pro changent peu de filière. Souvent, la seule réorientation possible s'effectue entre la seconde générale et la 1ère Bac pro.

Quelles difficultés cela pose-t-il ? Le changement s'opère sans prendre en compte les besoins de l'élève ayant manqué une année de formation professionnelle. Il ou elle intègre la classe de 1ère et doit se remettre à niveau seul.e, sans que des moyens supplémentaires soient alloués pour parfaire son intégration dans le cursus.

C'est donc généralement un échec ? Non, Certain.es réussissent… Cette année un de mes élèves de première issus de 2nde générale passait son Bac pro. Un autre hélas, faute de choix dans son orientation, placé dans cette filière car *« inadapté »* à suivre un cursus général ou technologique, a redoublé sa 1ère.

Pour la CGT Éduc'action, l'orientation ne doit pas se faire par défaut. Pour cela, elle doit être lisible pour les familles et égalitaire : tou.tes les élèves doivent avoir accès à toutes les formations à proximité de leur domicile et les réorientations être facilitées par la mise en place de moyens spécifiques. Cela passe évidemment par un rééquilibrage des voies et des filières en vue d'éviter la logique de « filières de niveau» fréquemment marquées par une forte hérédité sociale.
Le lycée que nous voulons, à terme, est un lycée unique et polytechnique !

Les Enseignements d'Exploration de Seconde...en pratique

Rémy Reynaud – Certifié - TZR Bouches-du-Rhône – Académie d'Aix-Marseille

• ***Ces EE influencent-ils l'orientation ?*** "*Les Enseignements d'Exploration (EE) suivis en seconde ne prédéterminent en rien la poursuite d'études au cycle terminal*" indique le BO du 29 Avril 2010. Dans la pratique, les choses sont plus complexes : si aucun EE n'est un préalable à une filière, dans certains établissements, l'EE suivi peut jouer sur l'avis du conseil de classe et donc sur la filière qui sera accordée à l'élève. De plus, la constitution des classes se fait souvent en fonction de ces enseignements d'exploration, ce qui est une réintroduction masquée de classes de niveau en seconde : la CIT ou MPS attire, par exemple, les profils S, *"Santé et Social"* les futurs ST2S…

• **Voyez-vous des dérives possibles ?** Les EE peuvent être le laboratoire d'expérimentations de la fusion des disciplines : certain.es chef.fes d'établissement, outrepassant la loi, décident des fusions de programmes entre les SES et les PFEG sous couvert qu'il s'agit d'un *"enseignement économique"*, niant ainsi leurs spécificités disciplinaires et méthodologiques !

Enfin, les EE peuvent également se faire le cheval de Troie de l'idéologie du socle commun : nous constatons que dans ces EE, certains inspecteur-trices *"encouragent"* la construction de grilles de compétences par les collègues. Une manière de nous préparer à leur généralisation ?

Pour la CGT Éduc'action , les Enseignements d'Exploration, en l'état, doivent être supprimés : la seconde doit permettre de préparer au mieux à toutes les classes de première GT. Pour cela, elle doit reposer sur un tronc commun accompagné d'options facultatives.
Aucune option ne doit être imposée pour l'accès à une série de Première.
les modalités d'évaluation doivent faire l'objet d'une véritable discussion et d'évolutions.

Le bilan très mitigé de l'Accompagnement Personnalisé en Lycée.

Rémy Reynaud Certifié—TZR Bouches-du-Rhône—Académie d'Aix-Marseille

• **l'Accompagnement Personnalisé (AP) répond-il aux besoins de élèves ?** Si dans quelques établissements, ce dispositif a donné lieu à des projets éducatifs permettant réellement un travail personnalisé en petits groupes, dans la plupart des cas, les résultats sont loin de ce que nous vendent les gouvernements successifs…

En fait, dans la plupart des cas, l'AP est une variable d'ajustement permettant de compléter les services sans réel questionnement sur les besoins. De plus, l'horaire est en général insuffisant pour fournir à tou.tes les élèves les heures qui leur sont dues – sauf à les prendre en classe entière (mais, me direz-vous, comment *« personnaliser »* dans ces conditions ?).

* ***Et pour les personnels ?*** le caractère *«fourre-tout»* de l'AP (approfondissement, remédiation, orientation…) et l'absence de formation des enseignant.es sur les pratiques possibles amoindrissent encore son efficacité tout en mettant les enseignant.es en difficultés, puisqu'elles-ils ne savent pas vraiment par quel bout prendre ces heures.

Pour la CGT Éduc'action, l'AP sous cette forme doit être supprimée et remplacée par une aide véritablement individualisée cadrée nationalement et des dotations horaires allouées pour permettre un véritable travail personnalisé avec les élèves. L'orientation doit se faire dans le cadre d'une heure de vie de classe intégrée dans l'emploi du temps des élèves et des professeur.es principal.es.

Le résultat – déplorable – de la Réforme de la Filière STI.

Alain COTTEL certifié au LPO G. Baumont de Saint Dié des Vosges, académie Nancy Metz

•**Quels changements constatez vous depuis la réforme ?** en STI2D un enseignement transversal regroupe quatre champs disciplinaires - Energie Environnement, Innovation Technologiques, Systèmes Numériques et Architecture et Construction. Les collègues, recruté.es sur une de ces 4 spécialités, doivent renoncer à leur spécificité pour enseigner l'ensemble de ces champs sans réellement les comprendre.
Sans aucune formation digne de ce nom, les collègues ont dû s'auto-former sur un métier très éloigné de l'ancienne STI. La violence de cette réforme et son impact sur les collègues ont été dénoncés dans le rapport des personnels du lycée Laplace de Caen lors de la visite du CHSCT Académique. Dans de nombreuses académies, des collègues concerné.es ont démissionné, d'autres se sont reconverti.es (Mathématiques, retour en Techno de collège…) et ceux ou celles qui restent croulent sous le travail.

• ***Et la réalisation pratique ?***
Disparue en 1989, cette notion réapparait avec la réforme des STI2D au travers de projet aux résultats discutables. Les effectifs importants d'élèves posent des problèmes de sécurité alors qu'il n'y a plus de formation sur la sécurité. … Après trois ans de fonctionnement, les idées de projet sans budget s'amenuisent.

Et le profil des élèves de STI2D ?

Les élèves y sont orienté.es par défaut. Cette réforme a des répercussions négatives jusque dans le supérieur et notamment les BTS. Outre qu'un nombre croissant de bachelier.es STI2D poursuit ses études dans d'autres voies (fac de sport, d'histoire, de psychologie, conservatoire de danse…), dans certaines académies – comme à Nancy-Metz - au jury de BTS maintenance, même les industriel.les ont dénoncé les réformes des Bac Pro et Bac STI et refusé de remonter les résultats de BTS.

La CGT Éduc'action continue d'exiger l'ouverture de négociations sur l'avenir de la voie technologique industrielle ouvrant sur une nouvelle réforme de la filière prenant en considération les difficultés des personnels et les besoins des élèves.

Nous revendiquons le maintien de la discipline physique appliquée dans la filière rénovée, le travail pratique en atelier et TP en particulier sur systèmes professionnels, en groupes à effectifs réduits, qui permettent la réussite de tous les élèves et l' acquisition de savoirs plus théoriques. Nous réaffirmons l'importance de l'enseignement disciplinaire par des enseignant.es dont la formation initiale constitue l'essentiel de leur parcours. Basée sur deux ans, cette filière rénovée pourrait, dans sa première année, poursuivre des enseignements communs diversifiés, et se diriger vers une réelle spécialisation la dernière année

Quel avenir pour les BTS ?

Michaël Marcilloux – Certifié Lycée Jean Jaurès d'Argenteuil – Académie de Versailles

• **Les BTS vous paraissent-ils menacés ?** Longtemps remises en cause, pour incompatibilité avec la réforme LMD et les cursus européens, les Sections de Technicien.nes Supérieur.es ont finalement été maintenues au vu de leur qualité. Elles sont toutefois particulièrement impactées, à la fois par la réforme de la voie technologique – particulièrement industrielle – et celle du baccalauréat professionnel.

• **Quels changements constatez-vous ?** la voie d'accès pour les élèves de la voie professionnelle aux STS se faisait principalement après un passage en première d'adaptation dans la voie technologique à l'issue du BEP . La réussite des élèves au BTS ayant suivi ce cursus était aussi bonne que celles d'élèves issu.es de la voie générale et technologique.

La mise en place du bac pro 3 ans et la réforme Chatel ont-elles eu des conséquences pour les élèves de ces filières ? La fin du cursus BEP et la réforme STI2D, ainsi que la volonté légitime de laisser accéder le plus possible d'élèves lauréat.es du baccalauréat professionnel à une poursuite d'études, ont rendu leur réussite au BTS de plus en plus difficile (une année de préparation de moins, un affaiblissement des disciplines professionnelles et des CCF qui fragilisent les acquis des élèves). Les élèves issu.es du bac pro ont un taux de réussite plus faible que les autres quand ils/elles ne démissionnent pas simplement avant la fin de leur cursus.

Les STS industrielles sont de plus fragilisées par la réforme STI2D. En effet, les élèves de cette filière, qui auparavant fournissaient l'essentiel des effectifs de STS, sont de moins en moins formé.es à un contenu véritablement technologique et ont de plus en plus de difficultés à s'insérer dans les contenus de formations de certains BTS.

La CGT Éduc'action revendique des classes passerelles d'adaptation doivent être créées en 1ère année de BTS pour les bachelier.es professionnel.les désirant entreprendre des études supérieures.

L'objectif d'amener le plus grand nombre possible d'élèves vers les études longues ne peut se faire qu'à travers la diversité des parcours. Aussi les STS doivent demeurer un débouché naturel pour les élèves de la voie technologique, car ces sections, tout en garantissant une insertion professionnelle directe, permettent aussi les poursuites d'études.

4 p. Lycées—Rentrée 2017 -

Pour rejoindre la CGT Éduc'action

Je souhaite : *prendre contact* ☐ *me syndiquer* ☐

Mme / Mr Nom …… Prénom ……

Téléphone …… Mél ……

Adresse ……

Code postal …… Commune ……

Métier……

Lieu d'exercice (adresse) ……

Je renvoie ce coupon à : CGT Éduc'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex - unsen@ferc.cgt.fr